

# **Systematisation de l'inclusion scolaire, il faut que ça s'arrête !**

Nous sommes enseignants de 16 écoles, syndiqués au SNUDI-FO, au SE-UNSA et non syndiqués, adjoints, directeurs et enseignants spécialisés (maître RASED, enseignants en ULIS école) réunis le 29 mars avec le SNUDI-FO.

Nous constatons tous les jours les dégâts de l'inclusion systématique.

Nous vivons fréquemment dans nos écoles des situations difficiles, inadaptées, dangereuses et parfois dramatiques, en incluant certains élèves en situation de handicap ou en grande difficulté scolaire et/ou comportementale.

Les élèves, qui le nécessitent, ne trouvent pas de place en établissements spécialisés. Parfois, ils ne sont pas orientés correctement ou la notification MDPH tarde à s'établir, notamment en maternelle.

Quelle que soit la raison, le résultat est le même : ces élèves se retrouvent en souffrance dans des classes ordinaires ce qui les conduit parfois à adopter des comportements dangereux pour eux, pour les autres élèves, pour les personnels.

Tout le monde est perdant : en premier lieu ces élèves, ensuite les enseignants qui ne peuvent plus enseigner et qui sont souvent culpabilisés. Enfin les autres élèves dont les conditions d'apprentissage sont aggravées.

Les enseignants font un constat alarmant des conséquences de la loi de février 2005, dite loi Monchamp. Cette loi soit-disant « pour l'égalité des droits et des chances » a organisé le désengagement de l'Etat et institué l'inégalité de traitement de fait au détriment des droits collectifs des handicapés. Cette loi qui fait exagérément porter sur l'école la gestion sociétale du handicap entraîne un renoncement à sa mission première qui est d'apporter un enseignement adapté à chaque enfant en préservant l'enseignement de qualité pour tous.

## **Il faut que ça s'arrête !**

Nous demandons que chaque élève puisse bénéficier de conditions d'enseignement adaptées au degré et la nature de son handicap et/ou de ses difficultés :

► Nous demandons donc l'ouverture de postes à hauteur des besoins de RASED, d'ULIS, dans les établissements spécialisés (ITEP, IME, Hôpital de jour, EREA...), dans les structures spécialisées (SEGPA). Les enseignants spécialisés ne doivent pas être seulement personne ressource, et doivent avant tout pouvoir enseigner.

► Nous dénonçons l'inclusion scolaire des élèves d'ULIS à 100% du temps scolaire, positionnant les professeurs des écoles d'ULIS en coordinateur et non en enseignant.

► Nous demandons que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs et que les ULIS continuent à compter comme classes dans le calcul de la décharge du directeur.

► Nous exigeons l'annulation de la convention ARS-Rectorat qui prévoit d'externaliser 80% des élèves d'ITEP et d'IME dans les écoles ou établissements ordinaires dans les 5 ans.

► Nous demandons que les contractuels précaires (EVS/AVS/AESH) bénéficient d'un statut de fonctionnaire d'Etat et d'une vraie formation spécialisée.

► Nous demandons l'abandon de la mise en place du CAPPEI (nouvelle formation qui remplace le CAPA-SH) qui a pour but de transformer les enseignants spécialisés en VPR de l'école inclusive et que tous les collègues qui souhaitent se former puissent avoir accès à une formation digne de ce nom.

**Nous mandatons le SNUDI-FO pour demander audience à l'inspecteur d'académie pour porter ces revendications, défendre tous les dossiers qui lui seront confiés, et organiser le rapport de force.**

Nous invitons les collègues en difficulté à contacter le SNUDI-FO afin de monter un dossier pour que le syndicat vous aide à obtenir gain de cause (en demandant audience, en saisissant le CHSCT...)

Nous pensons que cet appel doit aussi permettre la défense de l'enseignement spécialisé et adapté pour une inclusion scolaire pour ces élèves, dans une logique humaine, non démagogique, et surtout pas budgétaire.

*Enseignants du Puy-de-Dôme réunis en Réunion d'Information Syndicale*

*le mercredi 29 mars*